

## **Communiqué de presse**

---

# **Grand Est : la Banque des Territoires accompagne la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie dans les travaux d'assainissement de son territoire**

Altviller, le 5 décembre 2023

**Magali Debatte, Directrice régionale Grand Est de la Banque des Territoires, et Salvatore Coscarella, Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS), signent ce jour un protocole de partenariat d'un montant de 15 M€ pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de Saint-Avold Synergie pour la période 2023-2030.**

Dans un contexte de dérèglement climatique qui multiplie les épisodes de sécheresse, la capacité à assurer un service public de l'eau partout et pour tous est mise au défi. Le vieillissement des installations de distribution d'eau potable est préjudiciable pour l'environnement, car il favorise les fuites sur les réseaux qui aggravent les prélèvements dans la ressource en eau. C'est pourquoi la Banque des Territoires, qui fait de la transition écologique l'une de ses priorités, intensifie son accompagnement dans le secteur de l'eau.

Composée de 41 communes qui totalisent environ 54000 habitants, Saint-Avold Synergie a des projets de travaux d'assainissement, pour une quinzaine de communes de la CASAS, éligibles à l'Aqua Prêt de la Banque des Territoires.

La convention de partenariat va permettre de financer à hauteur de 15 M€ de prêts sur fonds d'épargne ce programme d'investissement, et fait suite à la convention de territoire signée avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse le 27 octobre 2023.

Au titre de l'année 2023, un premier financement d'un montant de 2,5M€ a permis la réalisation de travaux d'assainissement au profit de la commune de Hellimer.

Ce partenariat a été signé, ce jour en mairie d'Altviller par Magali Debatte, Directrice régionale Grand Est de la Banque des Territoires et Salvatore Coscarella, Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

---

### **À propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) X [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

### **À propos de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie**

La communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie Saint-Avoid (issue de la fusion entre les Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan) a été créée par un arrêté préfectoral à la date du 1er juillet 2017.

41 communes composent cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale pour une population totale d'environ 54 000 habitants.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie possède des atouts majeurs ayant un positionnement géographique (entre Metz et Nancy) avec une approche transfrontalière qu'il convient de mettre en avant. Un territoire étendu et multiple, à la fois rural et urbain, une attractivité grâce à des compétences industrielles notamment dans le domaine de la Chimie Verte sur la Plateforme chimique de Saint-Avoid/Carling, grâce à ses nombreuses zones d'activités économiques et grâce à ses savoir-faire artisanaux pour sa contribution dans le domaine du Tourisme.

La Communauté d'Agglomération exerce plusieurs compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives.

- Les compétences obligatoires : développement économique, commerce, politique de l'habitat et de Ville, relations transfrontalières, transport et mobilité, tourisme, aire d'accueil des gens du voyage collecte et traitement des déchets ménagers, eau et assainissement ;
- Les compétences facultatives : urbanisme, gestion d'un complexe nautique communautaire, gestion de France Services en faveur des actions de service de proximité du public.

Ainsi la collectivité peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.

### **Contacts presse :**

**Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts**

Joëlle Lagrange – [joelle.lagrange@caissedesdepots.fr](mailto:joelle.lagrange@caissedesdepots.fr) – 06 30 80 13 86

**X** @BdT\_GrandEst

**Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie**

Julie Dalle-Nogare – [julie.dalle-nogare@casas57.fr](mailto:julie.dalle-nogare@casas57.fr) – 06 42 44 00 51